



Association Sportive et Culturelle de Mézières en Drouais

SECTEUR ENFANCE

**Accueil de loisirs
sans hébergement
(ALSH)**

**MATERNELS (3 - 5 a n s) ET
ÉLÉMENTAIRES (6 - 1 2 a n s)**

-

**Accueil de Loisirs
Périscolaire (ALP)**

Et

**Temps d'Accueil
Périscolaire (TAP)**

Projet pédagogique

2016 - 2019

" Et l'enfant dans tout ça ? "

SOMMAIRE

PREAMBULE	Page 3
A/ Le point de départ du projet	
I – INTRODUCTION	Pages 3 à 5
II – PRESENTATION	Pages 5 à 16
A/ L'équipe pédagogique :	
1/les fonctions et le rôle de chacun	
2/le fonctionnement de l'équipe pédagogique	
B/ Notre structure :	
1/l'implantation géographique et l'environnement alentour	
2/les locaux (contraintes et avantages)	
3/le public accueilli (caractéristique maternels/primaires)	
4/les effectifs	
5/le budget	
6/le fonctionnement du secteur enfance (journée type sur un mercredi, accueil périscolaire, TAP...)	
C/ Nos partenaires	
III– LA FINALITE DU PROJET	Page 17
IV – LE BUT DU PROJET	Page 17
V – LES OBJECTIFS (généraux, pédagogiques ...)-LES INTENTIONS EDUCATIVES ET LES MOYENS	Pages 17 à 21
VI – L'EVALUATION DU PROJET	Pages 22 à 29
ANNEXES	Pages 30 et plus

PREAMBULE

A/ Le point de départ du projet

« **Dépêchez-vous !** » dit l'animateur, soucieux d'être à l'heure à la cantine, aux enfants de 5 ans qui tentent de revêtir leur manteau pour aller dehors.

« **Arrêtez de crier** » hurle celle-ci pour avoir du calme

« **Accroche ton manteau correctement ! il traîne toujours par terre !** » répète cet autre animateur à cet enfant, sans même n'avoir jamais remarqué qu'il n'y avait que 20 portemanteaux pour 26 enfants !

« **Vite, vite** » lorsqu'il faut traverser la rue.

« **Nous travaillons sur l'accès des enfants à l'autonomie** » dit ce responsable, tout en cautionnant qu'un enfant doit demander l'autorisation pour se lever de table, même si c'est pour aller remplir le broc d'eau - ce même directeur qui laisse d'ailleurs les animateurs servir les enfants sans rien dire.

Voici quelques exemples pris au hasard de la vie quotidienne d'une journée au sein de nombreux accueils de loisirs (exemples vérifiés par des observations sur le terrain)

Pourquoi se dépêcher tout le temps? Après quoi court-on? Les adultes (parents, animateurs, ...) sont-ils les esclaves des enfants? Ces derniers au service des adultes? Ne doit-on pas solliciter l'enfant dès le plus jeune âge pour l'amener petit à petit, et à son rythme, à faire par lui-même? N'est-ce pas cela l'autonomie?

Nous nous sommes mis alors, dans la tête d'Arthur, 4 ans :

« **Comment pourrais-je réussir à revêtir mon anorak aussi rapidement que me le demande cette personne alors que d'habitude, c'est maman qui me l'attache ?** »

L'animateur peut-il et doit-il « faire comme maman » au sein de l'accueil collectif au risque de se retrouver à pratiquer « l'attachage » de blouson à la chaîne en demandant aux 25 enfants de se mettre à la queue leu leu pour ainsi tenter de réussir cet incroyable challenge *en moins de 10 minutes*¹.

Attention : il ne s'agit pas, ici, de pointer du doigt et de stigmatiser les praticiens que nous sommes, mais les pratiques elles-mêmes, qui, au fil du temps peuvent s'éloigner des finalités de notre action.

I – INTRODUCTION

❖ Les valeurs de l'ASC Mézières

L'ASC Mézières en Drouais se sait être un acteur majeur de la Co éducation de l'enfant, en lien étroit avec la famille, l'école, les associations et les collectivités depuis la mise en place de la réforme des rythmes scolaires en 2014. A ce titre, afin de protéger l'enfant contre toute exploitation de sa vulnérabilité, l'ASC associe les différentes valeurs énoncées dans les « droits de l'homme » et les « droits de l'enfant » assurant ainsi la sécurité physique, morale et affective de l'enfant et du jeune.

C'est pourquoi, l'ASC souhaite mettre en œuvre des projets et/ou activités permettant à l'enfant/jeune de s'épanouir dans un cadre sécurisant et dans un climat de confiance tant pour lui que pour ses parents ou responsables légaux.

¹ « **C'est important de le faire en moins de 10 min. parce qu'après, les enfants on ne les tient plus et on est obligé de crier !** » justifie l'animateur.

Ce projet pédagogique est établi pour une période de trois ans. L'accueil des enfants au « centre de loisirs » est un temps privilégié, un moyen pour tous d'accéder aux vacances et aux loisirs sous toutes ses formes car il permet l'initiation, la découverte, la vie en collectivité, et un complément important de l'école.

Nous souhaitons proposer un « centre » qui soit vraiment de loisirs, c'est-à-dire où l'enfant pourrait trouver le plaisir de vivre des loisirs en toute sécurité, le plaisir de découvrir ou approfondir des nouvelles pratiques culturelles, sportives et d'expression, le plaisir de découvrir des régions lors des séjours, le plaisir de retrouver ses copains et partager des expériences originales et enrichissantes, le plaisir de communiquer avec d'autres enfants comme avec les adultes, le plaisir de construire ses vacances, de vivre des/ses projets avec le soutien et l'accompagnement chaleureux de l'équipe d'animation.

Nous souhaitons travailler en partenariat étroit avec toutes les composantes de l'éducation de l'enfant : écoles, collectivités, partenaires...et plus particulièrement avec les familles.

Pour faciliter l'intégration de tous dans notre association, des rencontres sont régulièrement prévues tout au long de l'année (le café des parents, les spectacles, le BBQ annuel, etc.). Enfin, à chaque rentrée scolaire et pour ceux qui le souhaitent, « une réunion famille » est organisée pour présenter le projet pédagogique et l'activité globale de l'association (et plus particulièrement sur l'activité enfance). Cette réunion vise à établir un premier contact entre parents – enfants et animateurs. Les membres du Conseil d'Administration sont également conviés... Cette réunion a pour but de présenter aux parents le projet pédagogique de l'accueil de loisirs et l'équipe d'animation, de présenter les objectifs fixés par l'équipe, notre fonctionnement et ce vers quoi nous souhaitons tendre avec les enfants.

De part nos missions nous construisons une relation dans la durée avec les familles et les enfants confiés. C'est une richesse en terme d'animation, en terme de communauté, cette relation est source de stabilité, elle permet d'envisager un travail dans le temps. Aussi, elle permet de donner une image plus juste des métiers de l'animation, une reconnaissance sociale, une perception par les familles de notre réel rôle de partenaire de la construction de l'enfant.

Il s'agit d'offrir aux enfants scolarisés (souvent de 3 à 12 ans) des loisirs de proximité. L'accueil de loisirs est soumis à la législation en vigueur quant à l'accueil et à l'encadrement des mineurs. Ils sont sous la tutelle de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale pour la Protection des Populations (DDCSPP anciennement DDJS) et de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) pour les moins de 6 ans.

Temps d'Activité Périscolaires(TAP)

Depuis septembre 2014, une réforme des rythmes scolaires a été mise en place dans toutes les écoles publiques. Cette réforme a pour objectif de mieux répartir les heures de classe sur la semaine en fonction du rythme de l'enfant pour optimiser ses temps de travail mais également de permettre aux enfants de découvrir diverses activités.

L'ASC a donc été sollicitée par ses partenaires: les communes de Sainte Gemme Moronval et Marville Moutiers Brûlé, ainsi que le Regroupement pédagogique de Charpont Ecluzelles Mézières et Ouerre pour intervenir sur ces temps périscolaires, et depuis septembre 2016, par les écoles de Boutigny, Prouais et Muzy.

Grâce à une équipe d'animateurs diplômés et aux compétences variées nous avons donc les possibilités de proposer un large choix d'activités (sport, musique, magie, activités scientifiques, bricolage...).

Tout comme pour nos accueils de loisirs les mercredis ou en périscolaires, nous souhaitons que ces temps d'activités ne soient pas des temps de garderie mais bien des moments animés qui permettront aux enfants de découvrir mais également d'apprendre les prémices de nombreuses activités méconnues.

Nous fonctionnons en cycles (de vacances à vacances) et donc à la fin du 2^{ème} et/ ou du 5^{ème} cycle (avant les vacances de fin d'année et avant les vacances d'été) une finalité sur chaque école est présentée aux familles en fonction de nos fréquences d'interventions afin que les parents puissent voir ce que les enfants font lors des TAP.

En effet, lorsque nous intervenons une fois par semaine, il n'y aura une finalité qu'au cycle 5, et si nous intervenons plus d'une fois (2 à 3 fois la semaine), il y aura une finalité aux cycles 2 et 5.

Nous avons également le souhait de monter des projets en commun avec les enseignants des écoles et/ou les associations de parents d'élèves. En voici quelques exemples :

- Carnaval sur Marsauceux et Sainte Gemme Moronval
- Kermesse sur toutes les écoles
- Comédie musicale sur Sainte Gemme Moronval
- Graff sur les écoles de Ouerre et Marsauceux
- ...etc. ...

Les Temps d'Accueil Périscolaires sont soumis à la législation en vigueur quant à l'accueil et à l'encadrement des mineurs qui prévoit pour ces temps un encadrement identique à l'encadrement en accueil périscolaire matin/soir. Néanmoins, une dérogation peut être obtenue si un projet de territoire est rédigé conjointement entre la municipalité, l'équipe enseignante et le prestataire des TAP que nous représentons. Pour notre part, ce PEDT (Projet Educatif De Territoire) a été élaboré sur chacune des écoles où nous intervenons.

- *1 animateur pour 14 enfants de + de 6 ans
- *1 animateur pour 10 enfants de – de 6ans.

Encadrement TAP² (dans le cas où un PEDT est établi entre la collectivité et le prestataire).

Ils sont sous la tutelle de la DDCSPP et de la PMI pour les moins de 6 ans.

II – Présentation de l'équipe pédagogique, de nos différents partenaires, de notre structure...

A / L'équipe pédagogique :

1 / Les fonctions et le rôle de l'équipe pédagogique

Le Responsable du secteur enfance et son adjoint ou le coordinateur TAP :

Il est garant de la sécurité physique, affective et morale des mineurs accueillis, de la communication avec les familles et les partenaires, de la formation des animateurs stagiaires, la formation continue des animateurs titulaires, et la rédaction puis la mise en œuvre du projet pédagogique.

Plusieurs titres et diplômes permettent de diriger un accueil collectif de mineurs (DEJEPS, BP JEPS, BEATEP...) ce qui permet de professionnaliser son statut.

Il a pour rôle :

- Informer les parents et être garant de la relation famille.
- Elaborer le projet pédagogique
- Mener les réunions de préparation, des formations...
- Suivre des stagiaires BAFA, des apprentis, des stagiaires en entreprises
- Accompagner et coordonner les animateurs permanents
- Réserver les activités spécifiques (intervenants extérieurs, sorties, repas...)

² Temps d'Accueil Périscolaire

- Veiller au suivi sanitaire (infirmier, PAI...)
- Suivre le budget
- Veiller à la bonne élaboration des plannings (respect du rythme de l'enfant, diversification des activités...)
- Assurer le bon fonctionnement de l'ALSH (sécurité des enfants, respect de la réglementation...)

L'animateur...

Il a pour mission d'assurer la sécurité physique, affective et morale des mineurs qu'il a en charge, de les accompagner dans la réalisation de leurs projets, d'assurer une relation de qualité avec eux, qu'elle soit collective ou individuelle et d'encadrer et animer la vie quotidienne et les activités.

L'un des diplômes spécifiques à l'animation volontaire est le BAFA mais il en existe beaucoup d'autres permettant d'animer un accueil collectif de mineurs (BAPAAT, CAP spécialité petite enfance, BP JEPS, CQP Animateur périscolaire, ...).

Néanmoins, il est également possible d'exercer les fonctions d'animateur en cours de formation, et ce dès l'âge de 17 ans (on entre alors dans le quota d'encadrement autorisé des personnes en cours de formation) voire même sans aucun diplôme relatif à l'animation (auquel cas on entre dans le quota d'encadrement autorisé des personnes non diplômées).

Il a pour rôle :

- Accueillir des enfants et des parents (charte de qualité d'accueil)
- Connaître le projet éducatif
- Contribuer à l'élaboration du projet pédagogique
- Rédiger des projets d'animation
- Elaborer des plannings d'activités répondant aux envies et besoins des enfants
- Etre le Référent des stagiaires BAFA, des apprentis, des stagiaires en entreprise

Chaque adulte joue un rôle dans le processus de structuration de l'enfant, ainsi il doit être le garant des règles comme celles qui suivent :

- ◆ Sécurité physique, affective et morale :
 - Communiquer avec les enfants, les laisser s'exprimer...
 - Etre à l'écoute des besoins individuels ou collectifs
 - Adapter son langage aux enfants
- ◆ L'hygiène :
 - Systématiser des temps d'hygiène (lavage des mains)
 - Gérer la vie quotidienne : Brossage des dents en séjours, toilette...
- ◆ Repos :
 - Aménager l'espace, créer des temps calmes
 - Permettre à l'enfant de se retrouver au calme, de faire une sieste...

Ensemble, les animateurs et le responsable de l'accueil de loisirs forment l'équipe pédagogique qui se donne pour mission de mettre en œuvre ce projet pédagogique.

Notre équipe au sein de l'ASC Mézières se compose de la manière suivante (cf. document annexe) :

- Des animateurs diplômés (BAFA - BP JEPS- CQP Animateur périscolaire - CAP Petite Enfance)
- Des animateurs en formation professionnelle (stagiaire BAFA-stagiaire BP JEPS - CAP petite enfance par alternance...)
- Des animateurs non diplômés qui ont des projets de formation.

Une équipe d'animateurs permanents travaille sur la structure à l'année sur les temps périscolaires (chaque soir et les mercredis après-midi), sur l'accueil de loisirs (vacances scolaires) et sur les temps d'activités périscolaires.

Ceci permet une meilleure connaissance des enfants qui viennent sur notre accueil de loisirs et une meilleure écoute de leurs besoins et envies. Ces capacités professionnelles sont mises à profit pour offrir aux enfants un espace de bien être et d'animation.

A cette équipe permanente se greffent les animateurs volontaires qui interviennent en tant que bénévoles et les animateurs en Contrat d'Engagement Educatif (les vacataires) qui interviennent ponctuellement sur les vacances ou les mercredis pour palier à la hausse des effectifs et aux absences des permanents (maladie, CP...).

L'accueil de loisirs est soumis à une réglementation de la DDCSPP ; en effet, des taux d'encadrement sont à respecter :

*1 animateur pour 12 enfants de + de 6 ans	}	<i>Encadrement ALSH³</i> (Sur les vacances)
*1 animateur pour 8 enfants de – de 6ans.		

↳ 50% d'animateurs diplômés (au minimum) ↳ 50% d'animateurs stagiaires (au maximum) ↳ 20% d'animateurs non diplômés (au maximum)
--

*1 animateur pour 14 enfants de + de 6 ans	}	<i>Encadrement ALP⁴</i> (Chaque soir et les mercredis)
*1 animateur pour 10 enfants de – de 6ans.		

*2 animateurs pour 12 enfants pour une sortie vélo

*1 animateur pour 5 enfants de – de 6ans	}	<i>Encadrement piscine</i> (Dans l'eau)
*1 animateur pour 8 enfants de + de 6 ans		

Il est important de signaler que depuis janvier 2015 (l'ASC l'a mis en application depuis septembre 2015), la réglementation sur le taux d'encadrement les mercredis est passée d'un taux d'ALSH à un taux d'ALP :

2 / Fonctionnement de l'équipe pédagogique :

Au moins une fois par mois, l'équipe pédagogique a des temps de réunions (de régulation, d'informations, bilans, de brainstorming,...). En effet, les animateurs doivent travailler sur les plannings d'animation, mettre en place des ateliers du matin et du soir, monter des projets d'animation...et tout ce travail doit toujours être en adéquation avec le projet pédagogique.

A ce titre, nous faisons :

- des réunions d'information, de régulation... (Tous les 15 jours)
- des réunions bilan (après chaque période)
- des réunions de préparation (plannings des mercredis, plannings vacances, ateliers périscolaire, TAP)...
- des réunions bilans pour les TAP

Afin d'évaluer la qualité du travail de chacun, un entretien individuel a lieu chaque année. Le but de cet entretien est :

- d'évaluer la réalisation des objectifs de l'année écoulée et faire un bilan
- de déterminer les objectifs de l'année à venir.
- de donner à chacun des pistes de travail pour optimiser son travail et favoriser l'atteinte des objectifs fixés.

Des missions sont également attribuées chaque année à chaque animateur afin de valoriser leur travail.

³ Accueil de Loisirs Sans Hébergement

⁴ Accueil de Loisirs Périscolaire

B / Notre structure... :

1/L'implantation géographique et l'environnement alentour

L'Eure et Loir est une véritable terre d'immigration pour l'Île de France. Cet exode urbain s'explique par :

- la proximité de la capitale
- les prix immobiliers qui sont beaucoup plus abordables
- le manque de travail dans les communes alentours.

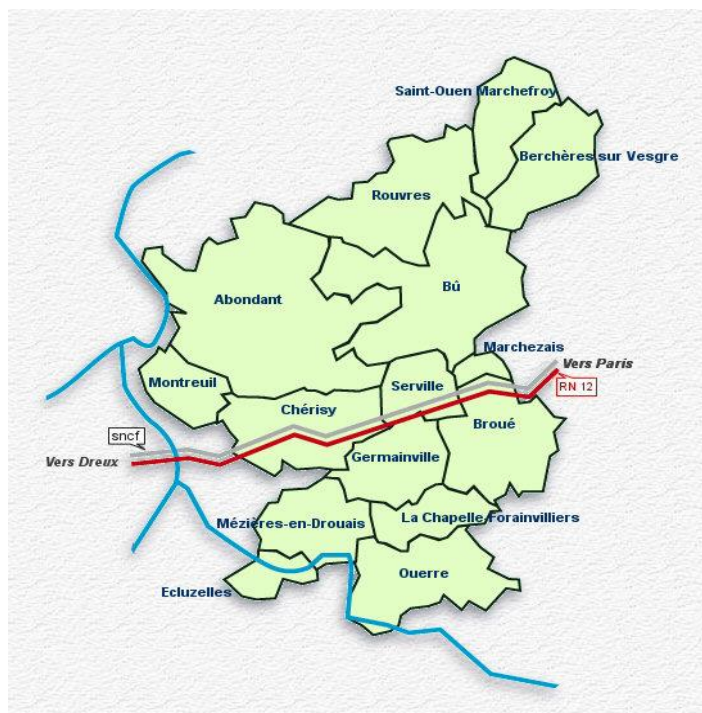
Dreux et les villes alentours se situent au nord de l'Eure et Loir et sont limitrophes de la région parisienne.

Le territoire est situé à 40 km de Chartres où se trouve la préfecture, à 4 km de Dreux où se trouve la sous-préfecture et à 70 km de Paris, capitale européenne.

Mézières en Drouais est desservi par 2 grands axes :

- la N12 vers Paris
- la RN 154 vers Chartres

Ce village est aussi à proximité de l'A11 et les réseaux SNCF sont également très nombreux à desservir Paris.



Implantée en milieu rural, l'ASC possède un environnement exceptionnel permettant ainsi de diversifier les activités proposées :

- Une salle polyvalente à Marsauceux mise à disposition par la mairie de Mézières pour toutes les activités sportives, artistiques, culturelles,...
- L'accès au plan d'eau et au Centre Nautique Drouais (CND), notamment pour les stages de canoë-kayak, les sorties vélos, les courses d'orientation...
- Des forêts, cadre naturel permettant de monter des projets type « land'art », construction de cabanes...
- Des structures sportives communales proches (terrains multisports à Ste Gemme, stade de foot de Marsauceux, maison de la culture et stade de foot à Sainte Gemme...)
- Un accès facilité aux équipements des communes partenaires (stades, salles communales, etc.)

2/ Les locaux (contraintes et avantages)

Nous disposons de 2 pôles sur notre accueil de loisirs :



➤ **Les locaux de Mézières, situés au 30 Grande Rue – 28500 Mézières en Drouais.**

L'ASC Mézières est propriétaire de ces locaux, habilités à accueillir 24 enfants maternels et 48 enfants primaires soit 72 enfants au total. Ces locaux sont destinés au **pôle d'accueil de loisirs primaire (6-12 ans)** mais accueille aussi les maternels dans le cadre du périscolaire et sur les vacances selon les effectifs. C'est aussi le siège social de l'association.

Derrière la prairie, nous disposons d'un terrain herbeux de plus de 3 000m² avec 2 barnums permettant aux enfants d'y faire des activités, un terrain de boules...

Depuis janvier 2016, sur les mercredis, les enfants du pôle élémentaire sont accueillis sur leur pôle pour le temps du repas afin d'alléger leur demi-journée d'animation dans la logistique du transport.



➤ **Les locaux de l'école Michel SICOT de Ste Gemme Moronval situé à 5mn en voiture du siège social sont mis à disposition par l'école, suite à une convention établie entre l'ASC et l'école et sont autorisés à accueillir jusqu'à 48 enfants maternels. C'est le**

pôle d'accueil maternel (sur les mercredis et sur les vacances scolaires, selon les effectifs : essentiellement sur le mois de juillet).

Ces locaux sont également le lieu de restauration pour les enfants accueillis sur les mercredis pour les enfants de maternels, et sur les vacances scolaires, pour l'ensemble des enfants (3-12 ans) SELON LES EFFECTIFS. C'est aussi le lieu des siestes pour les maternels.

Le fort potentiel de l'ASC est bien évidemment les extérieurs de l'ASC permettant même l'été d'organiser des nuitées dans notre prairie..., son côté familial et convivial (spectacle, veillée parents-enfants, BBQ annuel...)

La contrainte...le manque de places à l'intérieur des locaux. Ainsi, les animateurs, dans la planification de leurs activités, des repas...doivent s'adapter aux locaux et privilégier les extérieurs par beau temps. Un projet d'extension de nos locaux à Mézières est à l'étude pour permettre d'accueillir les enfants dans les conditions optimales, lorsque le temps ne permet pas d'être à l'extérieur.

Nous intervenons sur 7 écoles pour les TAP :

A Marville Moutiers Brulé où la mairie nous met à disposition 3 salles et un terrain de sport :

- Un réfectoire avec également des tables et des chaises
- Un préau qui est fermé et chauffé mais sans tables et chaises. Nous nous en servons donc pour toutes activités artistique ou d'expression type (chants, danses, théâtre)
- Un terrain de handball extérieur et bitumé avec ses buts ainsi que des paniers de basket ce qui nous permet de faire toutes activités sportives.
- Une salle des fêtes entièrement rénovée avec une estrade et un coin buvette, cuisine, ainsi que des sanitaires.

A savoir : Nous intervenons en 2016-2017 les lundis, mardis, et jeudis de 15h30 à 16h30 avec tous les jours 3 activités proposées.

A Sainte Gemme Moronval où la mairie nous met à disposition 4 salles et un terrain de sport :

- Une bibliothèque, avec des tables et des chaises
- Un réfectoire avec également des tables et des chaises
- Une salle informatique avec également des tables et des chaises ainsi que des ordinateurs
- Une salle de motricité avec tout son matériel sportif qui nous sert à pratiquer toutes les activités sportives ou de motricités
- Un terrain de handball extérieur avec ses buts ainsi que des buts de basket ce qui nous permet de faire une majorité d'activité sportives.

A savoir : Nous intervenons en 2016-2017 les mardis et vendredis de 15h00 à 16h30 avec tous les jours 4 activités proposées.

A Ouerre où le regroupement pédagogique nous met à disposition 2 salles et un terrain de foot:

- Un réfectoire avec des tables et des chaises
- Une salle des fêtes avec également des tables et des chaises
- Un terrain de football avec ses buts ainsi que des buts

A savoir : Nous intervenons en 2016-2017 les jeudis de 15h15 à 16h45 avec 3 activités proposées

A Marsauceux où le regroupement pédagogique nous met à disposition 3 salles et ses extérieurs:

- Un réfectoire avec des tables et des chaises
- Un préfabriqué avec également des tables et des chaises
- Un hall avec ses tapis de gym et son matériel sportif

A savoir : Nous intervenons en 2015-2016 les jeudis de 15h00 à 16h15 avec 3 activités proposées

A Boutigny où la mairie nous met à disposition 3 salles et ses extérieurs:

- Une salle de classe avec des tables et des chaises
- 2 salles dans un préfabriqué avec également des tables et des chaises
- Un terrain herbeux
- Une cour d'école avec des marquages au sol (jeux de hand, basket...) pour les jeux sportifs

A savoir : Nous intervenons en 2016-2017 les lundis et vendredis de 15h15 à 16h45 avec 3 activités proposées

A Prouais où la mairie nous met à disposition 3 salles et ses extérieurs:

- Une salle des fêtes avec une estrade, des sanitaires...
- Une salle de classe avec des tables et des chaises
- Un hall avec également des tables et des chaises
- Une cour d'école avec des marquages au sol (jeux de hand, basket...) pour les jeux sportifs

A savoir : Nous intervenons en 2016-2017 les mardis et vendredis de 15h00 à 16h30 avec 3 activités proposées

A Muzy où la mairie nous met à disposition 5 salles et ses extérieurs:

- Une salle polyvalente avec des sanitaires...
- Une salle de classe avec des tables et des chaises
- Une garderie avec des tables et des chaises
- Un réfectoire avec des tables et des chaises
- Une salle de motricité
- Une salle de peinture avec également des tables et des chaises
- Un terrain multisports extérieur avec des marquages au sol (jeux de hand, basket...) pour les jeux sportifs
- Une cour d'école

A savoir : Nous intervenons en 2016-2017 les jeudis et vendredis de 15h00 à 16h30 avec 7 activités proposées

3/ Le public accueilli et les effectifs

Nous accueillons les enfants de 7h à 9h et de 16h30 à 19h pour l'ALP et de 7h à 19h pour l'ALSH.

L'ASC, selon la réglementation DDCSPP, est habilitée à accueillir :

- | | | |
|---------------------------------------|---|-----------------------------------|
| ✓ 24 maternels sur l'ALSH et l'ALP | } | → au 30 grande rue |
| ✓ 48 élémentaires sur l'ALSH et l'ALP | | → à l'ASC Mézières (siège social) |

En moyenne, nous accueillons chaque matin une vingtaine d'enfants et le soir une quarantaine d'enfants sur l'ALP (avec un fort pic les mardis soirs). 2 animateurs accueillent les maternels dont un pour les ateliers du soir et 2 voire 3 animateurs sont avec les élémentaires (1 animateur afin de les accompagner dans leurs devoirs pour les 6/8 ans car les 9/12 ans sont en autonomie pour faire leur devoir, et une salle est mise à leur disposition) et 1 animateur pour mettre en place les ateliers du soir.

Chaque vendredi soir, nous organisons « le café des parents » afin de partager un moment convivial et d'échange avec les parents même si ce temps fort est de plus en plus mis de côté par les parents.

Sur « l'ALP du Mercredi », nous accueillons, tous pôles confondus, environ (85) enfants sur les mercredis après-midi, une quinzaine d'enfants sur la journée, venant des écoles privées des environs n'ayant pas école le matin, soit un besoin de 10 animateurs et sur les petites vacances environ 40 enfants (soit 5 animateurs).

Le public que nous accueillons vient essentiellement des communes rurales environnantes, même si nous accueillons également « des extérieurs » sur les vacances scolaires et les mercredis.

Les enfants présents sur notre structure sont âgés de 3 à 12 ans. Selon leur âge, leurs attentes, ou leurs caractéristiques, leurs besoins seront différents ; ainsi la planification des activités est prise en compte dans l'organisation de la vie collective selon les besoins des enfants :

MATERNELS	ELEMENTAIRES
-besoins biologiques (alimentation sommeil, mouvement)	- besoins biologiques (alimentation sommeil, mouvement)
-besoin d'affection, de sécurité, de communication (leur créer des repères)	-besoin de socialisation (être avec les autres, jouer ensemble, notion d'échange)
-besoin d'expérience, de manipulation (exploration du milieu)	-besoin de s'exprimer
-se lasse très vite (prévoir des activités de courte durée)	-besoin de justice, d'équité
	-besoin de compétition

Chaque enfant a un rythme qui lui est spécifique. En aucun cas, les contraintes de la collectivité ne doivent l'emporter sur le respect de ces rythmes. C'est à la structure d'accueil de s'adapter à chaque enfant, et non l'inverse. Les besoins de repos et de sommeil sont importants et même si ce besoin est plus visible sur le public maternel, il n'en reste pas moins important sur le public élémentaire. Il ne s'agit pas d'une perte de temps car ils permettent le bon développement de l'enfant.

Notre accueil de loisirs doit être organisé de façon à répondre au besoin de sommeil de chaque enfant, aussi bien la nuit que dans la journée. C'est en agissant que l'enfant se construit et apprend à maîtriser son environnement. L'activité est source d'enrichissement. Il ne s'agit pas d'occuper les enfants (ils savent très bien le faire sans nous) mais de créer un cadre favorisant des activités riches et variées. Le jeu est la principale activité de l'enfant. C'est en jouant que l'enfant découvre le monde et les possibilités d'agir sur lui : la découverte de son corps et de ses possibilités motrices : courir, sauter, grimper, ramper, se laver..., la découverte des autres enfants et adultes, l'action sur des matériaux divers (l'eau, la terre, le sable, le bois, le papier...) en mettant en jeu ses 5 sens, en utilisant ses mains mais aussi des outils simples, la découverte de l'environnement naturel et humain et les diverses activités que l'on peut y faire. L'imaginaire est un moteur important du développement cognitif surtout chez le jeune enfant. Le jeu, les activités d'expression le favorisent.

4/ Le fonctionnement de l'ASC Mézières (journée type d'un mercredi, d'un accueil périscolaire)

L'ASC est un accueil de loisirs ouvert toute l'année (mercredis, vacances scolaires et accueil périscolaire).

Une journée d'animation pour les enfants et les animateurs se déroulent de la manière suivante :

SUR L'ALP LES MERCREDIS

Entre 11h15 et 11h30 : rapatriement des enfants du privé de Mézières à Ste Gemme pour se restaurer

Entre 11h30 à 12h15 : Réception des enfants ayant eu école (système de navettes pour les écoles de Marville et Luray / bus pour les écoles de Marsauceux et Ouerre). Les élémentaires sont déposés à l'ASC et les maternelles à l'Ecole Ste Gemme pour le repas.

11h45 à 13h30 au plus tard : Repas des enfants avec les animateurs

POLE MATERNEL	POLE ELEMENTAIRE
13h30 à 14h00 : Temps calme (lecture, jeux, contes, chants...)	A partir de 13h30 : Temps calme puis temps libre (lecture, jeux, contes, chants...)
Entre 13h30 et 14h...jusqu'à 16h00 : Sieste pour les plus jeunes et pour ceux qui en ressentent le besoin/Réveil échelonné	15h : Navettes pour les enfants inscrits aux sections multisports 5-7 ans
13h30 à 15h30 : Mise en place des animations prévisionnelles planifiées	14h30 à 16h15 : Mise en place des animations prévisionnelles planifiées
14H45 et 16h15 : Navettes pour les enfants inscrits aux sections multisports 5-7 ans et 3-4 ans	16h15 : Rangement des salles
16h00 : Rangement des salles	16h30 : Goûter
16h15 : Gouter	16h45 : Temps de parole collectif « Comment c'était » afin d'évaluer la journée entre enfants et animateurs
16h30 à 16h45 : Temps de parole collectif « Comment c'était » et explication des activités à venir	17h00 : Accueil individualisé des familles et des enfants (mise en place d'ateliers) : Transmission des informations de la journée aux parents
17h00 : Accueil individualisé des familles et des enfants (mise en place d'ateliers) : Transmission des informations de la journée aux parents	

19h00 : Fermeture de l'ALSH

SUR L'ALP LES MATINS ET SOIRS DE SEMAINE

7h00 : Ouverture de l'ALP - accueil individualisé des familles et des enfants

7h00 à 8h30 : Mise en place d'ateliers

16h30 : Accueil des enfants
: Arrivée du bus N°1

A partir de 16h30 : Départ échelonné des enfants

16h30 à 17h00 : Temps libre MATERNEL
: Gouter pour les enfants du bus N°1 ELEMENTAIRES

17h00 : Arrivée du bus N°2
: Accompagnement scolaire pour les enfants (du bus N°1)

17h00 à 17h30 : Gouter MATERNEL
: Gouter pour les enfants du bus N°2 ELEMENTAIRES

A partir de 17h30: Atelier du soir MATERNEL et ELEMENTAIRES
: Mise à disposition d'une salle pour les devoirs des enfants du bus N°2

19h00 : Fermeture de l'ALP

**SUR L'ALSH EN PÉRIODE DE VACANCES
SCOLAIRES**

7h00 : Ouverture de l'ALP - accueil individualisé des familles et des enfants

7h00 à 8h30 : Mise en place d'ateliers

De 9h à 9h30 : Rangement puis temps de parole en commun pour présenter la journée « QUOI DE NEUF ? »

De 9h30 à 11h : Mise en place des activités prévisionnelles programmées

11h à 11h45 : Temps libre

11h45 à 12h : Lavage des mains, passage aux wc

12h à 13h30 : Repas

POLE MATERNEL	POLE ELEMENTAIRE
13h30 à 14h00 : Temps calme (lecture, jeux, contes, chants...)	A partir de 13h30 : Temps calme puis temps libre (lecture, jeux, contes, chants...)
Entre 13h30 et 14h...jusqu'à 16h00 : Sieste pour les plus jeunes et pour ceux qui en ressentent le besoin/Réveil échelonné	14h30 à 16h15 : Mise en place des animations prévisionnelles planifiées
13h30 à 15h30 : Mise en place des animations prévisionnelles planifiées	16h15 : Rangement des salles
16h00 : Rangement des salles	16h30 : Goûter
	16h45 : Temps de parole collectif « Comment c'était » afin d'évaluer la journée entre enfants et animateurs

<p>16h15 : Gouter</p> <p>16h30 à 16h45 : Temps de parole collectif « Comment c'était » et explication des activités à venir</p> <p>17h00 : Accueil individualisé des familles et des enfants (mise en place d'ateliers) : Transmission des informations de la journée aux parents</p>	<p>17h00 : Accueil individualisé des familles et des enfants (mise en place d'ateliers) : Transmission des informations de la journée aux parents</p>
--	--

19h00 : Fermeture de l'ALSH

5/ Le budget

Une somme identique est allouée par jour et par enfant (pour le budget pédagogique et alimentaire) afin que tous les enfants, quelque soit l'âge et la période de l'année, bénéficient de la même qualité d'accueil et de la même prestation. Le budget de l'ALSH est égal au $\frac{3}{4}$ du budget global de l'ASC.

6/Le fonctionnement du secteur enfance (journée type sur un mercredi, accueil périscolaire, TAP...)

Depuis septembre 2014, l'organisation sur l'ALSH les mercredis, s'est vue modifiée de par la mise en place des Temps d'Accueil Périscolaire (TAP). En effet, nous accueillons les enfants uniquement le mercredi après-midi pour les $\frac{3}{4}$ d'entre eux (seulement $\frac{1}{4}$ sont accueillis à la journée car ils sont dans le privé et n'ont donc pas école le matin). Cet accueil en demi-journée a eu un impact énorme sur notre organisation, ne pouvant plus planifier de sorties par exemple (hormis dans les environs) par manque de temps, et une difficulté dans l'élaboration des plannings où activités de consommation, pédagogique et occupationnelles s'entremêlent ce qui est véritablement compliqué car les enfants ont aussi besoin de « temps libre » une fois l'école terminée. De plus, la réglementation DDCSPP a été modifiée en terme de quota d'encadrement depuis janvier 2015 (même si l'ASC ne l'a mis en application qu'à compter de septembre 2015) car ils sont passés d'un quota de :

*1 animateur pour 8 enfants à 1 pour 10 pour les enfants < 6ans

*1 animateur pour 12 enfants à 1 pour 14 pour les enfants >6ans

Soit d'un taux d'encadrement ALSH à un taux d'encadrement ALP sur les mercredis.

>LES TAP...

Sur les TAP, nous intervenons sur les écoles où se sont les animateurs et/ou intervenants qui se déplacent sur les sites avec les minibus de l'association, que l'on compte au nombre de 4 à ce jour (l'achat d'un prochain véhicule est en projet pour 2017...

Les taux d'encadrement sur les TAP, lorsqu'il y a un PEDT sont :

✓ 1 pour 14 pour les enfants < 6ans

✓ 1 pour 18 pour les enfants >6ans

Sur les écoles de MMB, Ste Gemme, Boutigny et Prouais, nous n'intervenons pas sur le public maternel qui est pris en charge par les ATSEM

Sur les écoles de Mézières-Marsauceux et Muzy, nous intervenons sur le public maternel (et uniquement les grandes sections (GS) à Mézières-Marsauceux car les PS et MS sont prises en charge par les ATSEM)

Nous fonctionnons sous forme de malles laissées pour le cycle sur les écoles avec un référant par école qui reste à l'année sur la même école. L'objectif est de faire découvrir un

maximum d'activités aux typologies variées (land'art, danse Bollywood, fitness, jeux de société, zumba, sculpture sur pierre, art floral...) aux travers d'initiations ludiques.

Sur une année, l'enfant aura au minimum découvert 4 activités différentes au cours des 5 cycles.

Des finalités TAP sont organisées en décembre (pour le cycle 1 et 2) et / ou en juin (pour les cycles 3-4-5) selon nos temps d'intervention sur les écoles. Ces finalités sont l'aboutissement du travail effectué sur les TAP avec les enfants, où les parents sont bien sûr conviés et on l'événement est toujours clôturé d'un pot convivial. Dans ses finalités, le parent peut voir un spectacle, une initiation, une exposition...de ce que son enfant aura fait au cours de l'année.

C / Nos partenaires... :

L'école Michel SICOT à Ste Gemme Moronval qui accueille notre pôle maternel sur les mercredis et vacances scolaires. C'est également notre lieu de restauration (maternels et élémentaires) et de sieste (maternels uniquement) ; nous avons une habilitation d'accueil de 48 enfants âgés de 3 à 5 ans.

Le Centre Nautique du Drouais (CND) : nous travaillons beaucoup en partenariat avec eux pour les stages de kayak mais également les prêts de mini bus. L'été, il permet aux enfants d'effectuer également des stages de voile

Les Ecuries du Moulin : nous travaillons uniquement avec ce partenaire l'été pour donner la possibilité aux enfants d'effectuer des stages d'équitation.

Les 4 Comm' : Charpont, Luray, Marville-Moutiers-Brûlé (MMB) et Sainte Gemme Moronval en convention avec l'ASC pour les mercredis et les vacances scolaires dans la mesure où elles ne bénéficient pas du regroupement pédagogique (ramassage scolaire).

➤ *Nous avons établi différentes conventions avec tous ces partenaires, certaines depuis des années et d'autres plus récemment...*

Les TAP : Les communes de Sainte Gemme Moronval et Marville Moutiers Brûlé ainsi que le Regroupement pédagogique (SIRP) qui nous confient depuis septembre 2014 la mise en place des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) et depuis septembre 2016, nous intervenons sur les écoles de Boutigny, Prouais et Muzy.

Pour 2016-2017...

Eveil musical avec Allan (Association Mille et Une Notes) / Anglais avec Clarisse / Danse Bollywood avec Nina / Modelage, land'art, poterie...avec Raynald / Chant avec Valérie / Activité artistique avec Myriam / Activités en tout genre avec Mme VICOMTE, Mme GALLOIS, et Mme WUIARD et Sport avec Valérie ou Julien, éducateurs sportifs sur 2 écoles différentes / Couture avec Karen : nous travaillons avec plusieurs intervenants dans le cadre de la mise en place des TAP.

Aussi, nous essayons de diversifier ce qu'ils proposent et souhaitons une complémentarité avec nos activités.

III – LA FINALITE DU PROJET : *La finalité d'un projet, c'est ce à quoi nous voulons tendre, ce à quoi nous espérons contribuer par la mise en œuvre dudit projet :*

Ce projet pédagogique a pour vocation de **favoriser l'épanouissement de l'enfant au sein de l'accueil de loisirs pour contribuer à son développement harmonieux.**

IV – LE BUT : *Le but est une précision de la finalité énoncée. Il permet de cibler plus particulièrement l'axe de travail, le champ d'intervention.*

Afin de favoriser l'épanouissement de l'enfant au sein de l'accueil de loisirs, nous entendons **permettre à chaque enfant de développer ses capacités d'agir, de penser, de s'exprimer et ce, en fonction de son potentiel de départ et de ses capacités.**

IMPORTANT

Thèmes spécifiques d'activités :

Des thèmes spécifiques d'activités sont mis en place sur une ou plusieurs périodes (exemple : les vacances, les mercredis,...). Le thème doit être « un fil conducteur » dans la planification des activités. Il doit être précisé par des objectifs pédagogiques.

Typologie d'activités :

La planification des activités répond à une typologie (ci-joint en annexe) vaste et diversifiée afin que chaque enfant puisse s'y retrouver et y avoir sa place.

Règles de vie au centre :

Les règles de vie au centre sont « listées » dans un document (visible dans chaque salle). Ce document ne consiste surtout pas à un listage « d'interdits » mais met en avant les « possibles » et les « pas possibles ». Ces règles sont destinées aux enfants, parents, animateurs. Elles sont un outil de mise en œuvre du présent projet et sont réalisées avec les enfants sur les temps périscolaire et d'accueil de loisirs.

La Charte de qualité d'accueil et le positionnement des animateurs:

Cette charte (ci-jointe en annexe) est aussi un outil de mise en œuvre du projet. Elle est destinée aux animateurs, aux stagiaires, à tout intervenant auprès du public.

Elle a été retravaillée en septembre 2012 avec l'équipe d'animateurs permanente.

L'objectif de cette charte est de tendre vers une meilleure qualité d'accueil : tous les intervenants de l'accueil de loisirs doivent adhérer et s'engager au respect de cette charte (par le biais d'une signature).

Le positionnement des animateurs permet de sécuriser au mieux la structure en permettant aux enfants d'évoluer dans un cadre rassurant, tout en leur laissant une part de responsabilisation et d'autonomie.

V – LES OBJECTIFS ET INTENTIONS EDUCATIVES

❖ Les objectifs généraux (OG)

Les objectifs généraux sont les objectifs que nous nous fixons pour atteindre le but énoncé. Ces objectifs sont d'ordre généraux et ne sont donc pas mesurables directement.

❖ Les objectifs pédagogiques (OP)

Les objectifs pédagogiques sont les objectifs à atteindre par l'équipe d'animation.

L'atteinte ou la non-atteinte de ses objectifs nous permettra d'évaluer notre projet pédagogique.

Les objectifs sont d'ordre pédagogique quand ils ont pour vocation d'amener l'enfant à acquérir un savoir, une connaissance, quand ils contribuent à faire avancer l'enfant vers un but recherché.

Les objectifs sont d'ordre opérationnel lorsqu'il s'agit de mettre en œuvre un acte, une action visant à améliorer une situation.

❖ Les Intentions éducatives

L'A.S.C. de Mézières en Drouais, quelles que soient les activités qu'elle propose aux enfants, est « une entité éducative, habilitée pour accueillir de manière habituelle et collective des mineurs à l'occasion de loisirs ».

Intentions éducatives retenues du projet éducatif

- ◆ IE 1. Elle se refuse à être une garderie où l'enfant attend le retour de ses parents et préfère être un lieu d'échanges, de convivialité, d'apprentissage et de découverte pour les enfants et les jeunes.
- ◆ IE 2. Le développement harmonieux sur les plans physiologiques, psychomoteurs, affectifs et intellectuels et par la même la découverte et le développement par l'enfant ou le jeune de ses capacités physiques intellectuelles et d'expression.
- ◆ IE 3. Le développement de l'ouverture d'esprit des enfants et jeunes en leur donnant la possibilité d'appréhender les domaines artistiques, culturels et sportifs.
- ◆ IE 4. L'apprentissage de la citoyenneté et à la socialisation, par la pratique de la vie en collectivité, le respect mutuel, le respect des règles de vie, la solidarité, la compréhension et la tolérance.



- ◆ **IE 1 = Elle se refuse à être une garderie où l'enfant attend le retour de ses parents et préfère être un lieu d'échange, de convivialité, d'apprentissage et de découverte pour les enfants et jeunes.**

OG1. Permettre à l'enfant de découvrir un panel d'activités large et variés.

- Les moyens...

- ☆ Mettre en place des partenariats avec des intervenants extérieurs spécialisés.
- ☆ Organiser des formations des animateurs (internes et externes).
- ☆ Proposer des thématiques nouvelles et variées selon les périodes...
- ☆ Planifier des typologies d'activités variées, répondant aux envies des enfants

OG2. Permettre à l'enfant de s'évader de son quotidien.

- Les moyens...

- ☆ Décorer la structure en lien avec la thématique.
- ☆ Se déguiser régulièrement pour plonger l'enfant dans un imaginaire.

☆Mettre en place des séjours, nuitées, veillées sur chaque période avec des thématiques variées.

OG3. Proposer des moments d'échanges et de convivialité sur les différents temps, avec les différents acteurs (parents, partenaires, corps éducatifs, élus...).

- Les moyens...

☆Fidéliser l'intervention des parents par différents biais (café des parents, veillées, jeux, spectacle...)

☆Valoriser les activités proposées en TAP par des représentations.

☆Proposer différentes manifestations à destination du public de l'accueil de loisirs (en variant dates et lieux).

☆Planifier un moment convivial pour clôturer les projets d'animation (pot de convivialité...)

♦ **IE 2. = Le développement harmonieux sur les plans physiologiques, psychomoteurs, affectifs et intellectuels et par la même la découverte et le développement par l'enfant ou le jeune de ses capacités physiques intellectuelles et d'expression.**

OG1. Respecter le rythme et les besoins physiologiques de l'enfant.

- Les moyens...

☆Individualiser l'accueil de chaque enfant (respect de la charte de qualité).

☆Animer les différents temps de la journée (sieste, temps calme, "quoi de neuf?", "comment c'était?").

☆Permettre aux animateurs de se former (en interne et externe).

☆Assurer la sécurité des enfants tant sur le plan affectif, que physique.

OG2. Adapter les activités aux envies et aux besoins spécifiques liés au groupe.

- Les moyens...

☆Prendre en compte le ressenti des enfants.

☆Permettre l'accès à la formation (interne et externe)

☆Mettre en place des activités permettant à l'enfant de prendre conscience de ses capacités.

☆Animer des débats sur des temps formels et informels.

☆Créer des outils pour permettre aux enfants d'être acteur de leur journée.

♦ IE 3. Le développement de l'ouverture d'esprit des enfants et jeunes en leur donnant la possibilité d'appréhender les domaines artistiques, culturels et sportifs.

OG1. Permettre à l'enfant de découvrir différents types d'activités spécifiques.

• Les moyens...

- ☆Proposer des sorties en lien avec la thématique.
- ☆Favoriser la collaboration avec les partenaires locaux (bibliothèque de Mz, médiathèque, conteur, CND, intervenants extérieurs...)
- ☆Sensibiliser l'enfant à la découverte de nouvelles activités.

OG2. Permettre à l'enfant de s'ouvrir vers le monde extérieur.

• Les moyens...

- ☆Favoriser des partenariats sur un territoire plus large que Mézières en Drouais.
- ☆Permettre à l'équipe de découvrir d'autres fonctionnements (déplacements, visite de structures...) pour se former.
- ☆Permettre aux enfants de s'impliquer dans les partenariats ou les idées de sorties.
- ☆Créer des outils pour permettre aux enfants d'être acteur de leur journée.

♦ IE 4. L'apprentissage de la citoyenneté et à la socialisation, par la pratique de la vie en collectivité, le respect mutuel, le respect des règles de vie, la solidarité, la compréhension et la tolérance.

OG1. Sensibiliser les enfants sur l'éco-citoyenneté.

• Les moyens...

- ☆Autour de la vie quotidienne (tri sélectif, compost', gaspillage, économie d'énergie et de ressource...)
- ☆Activités en lien avec la récup' (papier recyclé, potager, activités proposées, intervenants, sorties...)
- ☆Animateurs qui doivent montrer l'exemple, être référent (liste de matériel, gaspillage, utilisation de matériels non adéquat...)

OG2. Permettre à l'enfant de devenir un bon citoyen.

• Les moyens...

- ☆Partenariats divers (ex : ici et ailleurs, IEM de Richebourg, ...)
- ☆Autour de la vie quotidienne (chef de table, seau à éponges...)
- ☆Mise en place de débats, monter des expos...autour de la citoyenneté.
- ☆Mise en place des règles de vie, les possibles et les interdits de l'ASC, les droits de l'enfant...autour d'affichages divers.

VI – L’EVALUATION

IE 1. Elle se refuse à être une garderie où l'enfant attend le retour de ses parents et préfère être un lieu d'échanges, de convivialité, d'apprentissage et de découverte pour les enfants et les jeunes.

Objectifs	Capacité à...	Evaluation par les enfants *			Evaluation par l'équipe péda*			Moyens mis en place par l'équipe	MOYENS D'EVALUATION
		1	2	3	1	2	3		
OG1. Permettre à l'enfant de découvrir un panel d'activités large et variés.	Mettre en place des animations avec des intervenants extérieurs spécialisés.								Réalisation d'un calendrier et d'un répertoire pour voir s'ils sont régulièrement alimentés au cours de l'année
	%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!		
	Organiser des formations INTERNES pour les animateurs.								Mise en place d'activités dans le cadre de l'ALP, ALSH ou TAP. Nombre de formations proposées au cours de l'année (4 et 7 dans l'année)
	%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!		
	Organiser des formations EXTERNES pour les animateurs.								Mise en place d'activités dans le cadre de l'ALP, ALSH ou TAP. Nombre de formations proposées au cours de l'année (4 et 7 dans l'année)
	%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!		
	Proposer des thématiques nouvelles et variées selon les périodes...								Une thématique nouvelle par vacances, sur une période de 2 ans.
	%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!		
	Planifier des typologies d'activités variées, répondant aux envies des enfants								Suivi au niveau des plannings (Typologies respectées? Rythme de l'enfant?...) et nombre de réajustements à réaliser.
%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!			

OG2. Permettre à l'enfant de s'évader de son quotidien.	Décorer la structure en lien avec la thématique.								Nombre de pièces décorées sur chaque période, observation du comportement des enfants avec une fréquentation plus ou moins importante de telle ou telle salle, panneau avec des smileys du moins au plus content pour avoir le ressenti des enfants sur chaque pièce.
	%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	
	Se déguiser régulièrement pour plonger l'enfant dans un imaginaire.								Nombre d'animateurs déguisés sur chaque mercredi et jour de vacances
	%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	
	Mettre en place des séjours, nuitées, veillées sur chaque période avec des thématiques variées.								Nombre de veillées mises en place (1 par période sur les petites vacances et 4 et 6 sur l'été) + séjours (4 à 5 l'année)
	%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	
OG3. Proposer des moments d'échanges et de convivialité sur les différents temps, avec les différents acteurs (parents, partenaires, corps éducatifs,	Fidéliser l'intervention des parents par différents biais (café des parents, veillées, jeux, spectacle...)								Tableau reprenant les inscriptions sur chaque jeu, diversité des familles présentes, nombre d'actions proposées (6 à 10).
	%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	
	Valoriser les activités proposées en TAP par des représentations.								Nombre d'enfants participant aux finalités, nombre de parents participant, nombre de retours des papiers d'inscriptions. 2 représentations/école et/an
	%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	
	Proposer différentes manifestations à destination du public de l'accueil de loisirs (en variant dates et lieux).								Calendrier répertoriant les différents événements, les différents lieux, la répartition au niveau des dates et le nombre de participants à chaque événement (2 à 4).
	%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	

élus...)	Planifier un moment convivial pour clôturer les projets d'animation (pot de convivialité...)								Nombre d'animateurs ayant planifié une finalité en écrivant leur PA, évaluation de la communication et de l'organisation, nombre de personnes ayant participé.
		* 1 : acquis ; 2 : partiellement acquis ; 3 : non acquis							

IE 2. Le développement harmonieux sur les plans physiologiques, psychomoteurs, affectifs et intellectuels et par la même la découverte et le développement par l'enfant ou le jeune de ses capacités physiques intellectuelles et d'expression.

Objectifs	Capacité à...	Evaluation par les enfants *			Evaluation par l'équipe péda*			Moyens mis en place par l'équipe	MOYENS D'EVALUATION
		1	2	3	1	2	3		
OG1. Respecter le rythme et les besoins physiologiques de l'enfant.	Individualiser l'accueil de chaque enfant (respect de la charte de qualité).								Nombre d'enfant accueillis auxquels il est proposé de mettre l'étiquette de porte-manteau (80%), qui sont accompagnés à la fenêtre pour voir le départ des parents etc....
	%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!		
	Animer les différents temps de la journée (sieste, temps calme, "quoi de neuf?", "comment c'était?").								Tableau reprenant le nombre de groupes mettant en place ces temps de parole, la diversité des moyens de les mettre en place, la participation des enfants
	%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!		
	Permettre aux animateurs de se former en interne.								cf. IE1
	%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!		
	Permettre aux animateurs de se former en externe.								cf. IE1
%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!			

	Assurer la sécurité des enfants sur le plan affectif.								Nombre d'animateurs qui prennent l'initiative de gérer les enfants qui pleurent, nombre d'animateurs remontant l'information des pleurs pour que les parents puissent être appelés et être rassurés,
	%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!		
	Assurer la sécurité des enfants sur le plan physique.								Registre infirmerie. Rangement des tiroirs avec le matériel dangereux non mis à hauteur des enfants, respect du rythme des enfants
	%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!		
OG2. Adapter les activités aux envies et aux besoins spécifiques liés au groupe.	Prendre en compte le ressenti des enfants.								Nombre d'activités mises en place selon le souhait des enfants, écoute et échange lors du comment c'était
	%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!		
	Permettre l'accès à la formation INTERNE								cf. IE1
	%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!		
	Permettre l'accès à la formation EXTERNE								cf. IE1
	%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!		
	Mettre en place des activités permettant à l'enfant de prendre conscience de ses capacités.								Nombre de fois où l'enfant est le meneur de l'activité / Nbre de fois où l'enfant aura différents rôles sur l'activité (acteur, meneur, arbitre...)
	%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!		
	Animer des débats sur des temps formels et informels.								Nombre de débats mis en place par période, nombre de thématiques abordées?
%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!			

	Créer des outils pour permettre aux enfants d'être acteur de leur journée.									Nombre d'animateurs sensibilisants les enfants sur ces outils, contrôle chaque soir de l'outil pour voir s'il a été utilisé par les enfants.
		%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	
* 1 : acquis ; 2 : partiellement acquis ; 3 : non acquis										

IE 3. Le développement de l'ouverture d'esprit des enfants et jeunes en leur donnant la possibilité d'appréhender les domaines artistiques, culturels et sportifs.

Objectifs	Capacité à...	Evaluation par les enfants *			Evaluation par l'équipe péda*			Moyens mis en place par l'équipe	OUTILS D'EVALUATION
		1	2	3	1	2	3		
OG1. Permettre à l'enfant de découvrir différents types d'activités spécifiques.	Proposer des sorties en lien avec la thématique.								Nombre de sorties en lien avec le thème proposées par période
		%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!		
	Favoriser la collaboration avec les partenaires locaux (bibliothèque de Mz, médiathèque, conteur, CND, intervenants extérieurs...)								Nombre de sorties proposées auprès de ces partenaires
		%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!		
	Sensibiliser l'enfant à découvrir et participer à de nouvelles activités.								Nombre d'enfants ne souhaitant pas participer
		%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!		

OG2. Permettre à l'enfant de s'ouvrir vers le monde extérieur.	Favoriser des partenariats sur un territoire plus large que Mézières en Drouais.							Nombre de partenariats proposés et mis en place...Variété du type d'intervenants
	%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	
	Permettre à l'équipe de découvrir d'autres fonctionnements (déplacements, visite de structures...) pour se former.							Nombre de demandes exposées par l'équipe, nombre de visites mises en place, comportement changeant ou non suite à ces visites?
	%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	
	Permettre aux enfants de s'impliquer dans les partenariats.							Nombre d'enfants participant à la mise en place d'inter centres, nombre de propositions d'enfants, outils à disposition des enfants pour effectuer des recherches?
	%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	
	Permettre aux enfants de s'impliquer dans les idées de sorties.							Temps, outils donnés aux enfants pour effectuer des recherches, nombre de sorties proposées par les enfants et mises en place, nombre de retours de questionnaires
	%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	
	Créer des outils pour permettre aux enfants d'être acteur de leur journée.							Nombre de journées "au choix" proposées sur les plannings, nombre de thématiques "libres"
%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!		
* 1 : acquis ; 2 : partiellement acquis ; 3 : non acquis								

IE 4. L'apprentissage de la citoyenneté et de la socialisation, par la pratique de la vie en collectivité, le respect mutuel, le respect des règles de vie, la solidarité, la compréhension et la tolérance.

Objectifs	Capacité à...	Evaluation par les enfants *			Evaluation par l'équipe péda*			Moyens mis en place par l'équipe	OUTILS D'EVALUATION
		1	2	3	1	2	3		
OG1. Sensibiliser les enfants sur l'écocitoyenneté.	Amener une réflexion sur la vie quotidienne (tri sélectif, compost', gaspillage, économie d'énergie et de ressource...)								Sur 36 accueils périscolaires par mois : objectif atteint si la lumière est éteinte au moins fois/36, si le nombre de coloriage jetés ne dépasse pas les , si le compost est utilisé (sur 16 ALP du soir par mois + 5 mercredis) au moins 14 fois
	%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!		
	Mettre en place des activités en lien avec la récup' (papier recyclé, potager, activités proposées, intervenants, sorties...)								Nombre d'activités, de sorties proposées en lien, façon d'utiliser le matériel (achats ou récup avec ce qu'il y a au grenier...) objectif atteint si le nombre d'activités par session (mercredis ou semaine de vacances) est d'au minium 3/10 activités
	%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!		
	Montrer l'exemple, être référent (liste de matériel, gaspillage, utilisation de matériels non adéquat...)								Nombre de fois ou le matériel commandé à été utilisé : objectif atteint si le nombre est supérieur à 70%, sur une session de mercredis ou de vacances, nombre de listes de matériel rendues correctes et après vérification des stocks au grenier (en fonction du nombre de plannings rendus, l'objectif est d'au moins 80%)
	%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!		
OG2. Permettre à l'enfant de	Mettre en place des partenariats divers (ex : ici et ailleurs, IEM de Richebourg...)								Nombre de partenariats supérieur à ... dans l'année

devenir un bon citoyen.	%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!			
	Favoriser l'activité de l'enfant autour de la vie quotidienne (chef de table, seau à éponges...)									Sur 36 ALP, nombre de fois où les lavettes sont bien rangées et essorées (au moins 20 fois). Sur les mercredis, mise en place d'un tableau pour noter les différents chefs de table (objectif atteint si tous les enfants sont passés au moins fois chefs de table dans l'année
	%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!			
	Mettre en place des débats, monter des expos...autour de la citoyenneté.									Nombre de débats menés supérieur à 5, minimum 1 exposition mise en place
	%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!			
Mettre en place des règles de vie, les possibles et les interdits de l'ASC, les droits de l'enfant...autour d'affichages divers.									Temps de mise en place des règles de vie inférieur à 2 mois, information sur les droits de l'enfant et activité autour au moins 1 fois, au moins 1 activité par cycle en lien avec le rappel des règles et la création d'un affichage en lien	
%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!			
* 1 : acquis ; 2 : partiellement acquis ; 3 : non acquis										

ANNEXES

** Le trombinoscope de
l'équipe pédagogique*

** Charte de qualité
d'accueil*

** Positionnement des
animateurs*

** Typologie des activités*

** Questionnaires Familles -
Enfants - Animateurs*

** Evacuation incendie
des structures*

L'équipe d'animation Novembre 2016



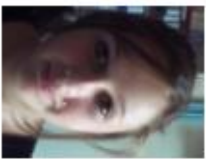
Erika
DIRECTRICE ADJOINTE ASC / COORDINATRICE DES
TAP / RESPONSABLE ALSH



Mathilde
RESPONSABLE ADJOINTE ALSH
Diplômée Bp JEPS



Valentin
RESPONSABLE ADJOINT ALSH
Diplômé DUT carrières et sociales



Noémie
ANIMATRICE BAFA
CAP petite enfance



Nora
ANIMATRICE COP ALP
En formation BPJEPS LTP
(2ème année)



Amina
ANIMATRICE BAFA



Céline
ANIMATRICE BAFA



Hayate
ANIMATRICE
En formation CAP petite
enfance (2ème année)



Angie
ANIMATRICE BAFA
BP JEPS LTP



Mariana
ANIMATRICE STG
BAFA



Marcine
ANIMATRICE BAFA



Morgan
ANIMATEUR BAFA



Francine
ANIMATRICE BAFA
Licence STAPS



Ollia
ANIMATRICE SPORTIVE
En formation BPJEPS APT (2ème
année)



Noémie
ANIMATRICE BAFA
En formation BPJEPS
APT (2ème année)



Sophia
ANIMATRICE STG
BAFA
SERVICE CIVIQUE

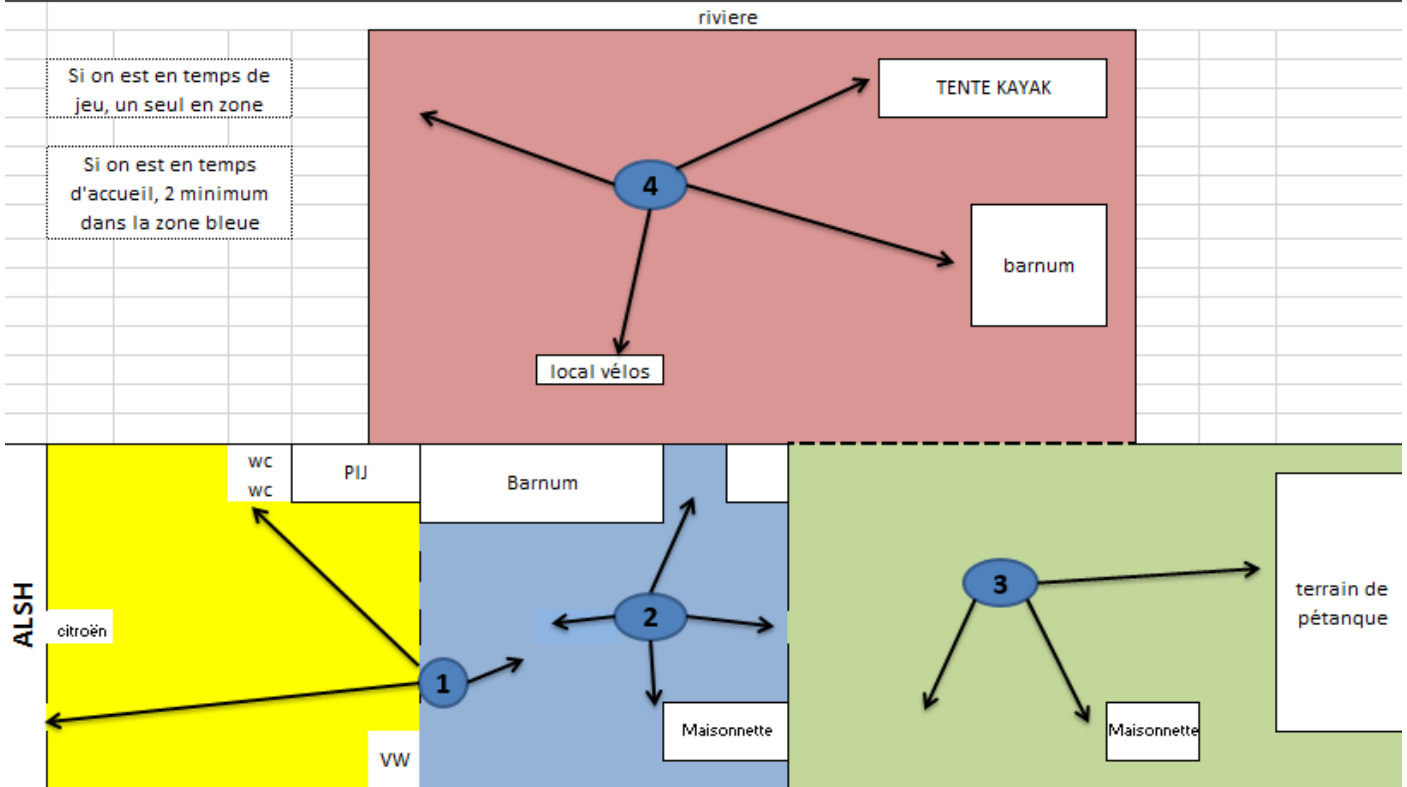
CHARTRE DE QUALITE D'ACCUEIL

La présente charte est le fruit d'une réflexion collective de l'équipe éducative permanente de l'ASC Mézières. Son respect est un gage de qualité que nous proposons aux enfants, aux familles. Tout intervenant auprès du public s'engage à respecter, à mettre en œuvre et à défendre la présente charte.

	« Je m'engage à... »	« Je m'engage à ne pas... »
Animation	<p>Afin de surprendre les enfants tous les jours, je m'engage à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mettre en place des activités multiples et diversifiées - varier un maximum les aménagements (coin calme, coin construction, coin jeux...) - Observer les comportements des enfants et proposer des solutions adaptées - varier les ambiances, les univers en créant une atmosphère différente à chaque fois 	<p>Je m'engage à ne pas :</p> <ul style="list-style-type: none"> - être en manque de proposition d'animation envers les enfants - être le « Roi de l'observation » (toujours en observation et jamais en action)
Attitude, comportement	<p>Je m'engage à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etre poli et souriant avec le public (parents-enfants) que j'accueille - Appeler mon responsable dès 6h du matin sur son téléphone d'astreinte en cas d'absence et/ou retard - Adapter mon vocabulaire à la situation et à la personne à qui je m'adresse avoir une attitude rassurante vis à vis des enfants et des parents. <p><i>Exemples :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ un enfant qui pleure doit être tout de suite pris en charge par l'animateur afin de le rassurer (cela est tout aussi rassurant pour les parents) ➤ un enfant qui vient pour la première fois ne connaît pas le fonctionnement. Une attention particulière doit lui être accordée : présentation des lieux, de l'équipe, des enfants, des jeux et autres « possibles » ➤ lorsqu'un enfant pleure en arrivant au centre, appeler les parents afin de les rassurer <ul style="list-style-type: none"> - Avoir une tenue vestimentaire correcte (PAS DE short trop court, pantalon taille basse, décolleté plongeant, chaussures à talons, tongues...) et adaptée à l'activité dans un souci de ne pas porter atteinte à la pudeur du public accueilli. - N'utiliser mon téléphone qu'à des fins professionnelles. 	<p>Je m'engage à ne pas :</p> <ul style="list-style-type: none"> - avoir les mains dans les poches <ul style="list-style-type: none"> - être passif - m'étaler sur ma vie privée que ce soit vis à vis des parents ou entre animateurs pendant le temps d'encadrement (« réunion Tupperware ») <ul style="list-style-type: none"> - dénigrer les enfants, collègues, familles, etc (droit de réserve) - Utiliser mon téléphone AUTREMENT qu'à des fins professionnelles.
Relationnel	<p>Je m'engage à :</p> <ul style="list-style-type: none"> -individualiser l'accueil : <ul style="list-style-type: none"> ➤ proposer à l'enfant des activités adaptées à son attitude (si endormi, lui proposer une activité calme : lecture...) et à son âge ➤ allez au devant du public afin de l'accueillir chaleureusement -renseigner les parents sur les horaires d'ouverture du secrétariat -faire les transmissions en temps et en heure au responsable, aux parents, entre collègues. -vérifier dès son arrivée et en présence du/des parent(s) que l'enfant est bien inscrit sur le registre de présence -veiller à instaurer et maintenir une bonne dynamique d'équipe 	<p>Je m'engage à ne pas :</p> <ul style="list-style-type: none"> - prendre d'inscription ou de règlement de facture
Positionnement - Sécurité	<p>Je m'engage à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - veiller à la sécurité des enfants accueillis (cf. doc positionnement notamment) - savoir le nombre EXACT d'enfants que j'ai dans mon groupe tout au long de la journée - vérifier le classeur d'autorisation parentale (classeur rouge) lorsqu'un enfant part 	<p>Je m'engage à ne pas :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ne pas laisser un enfant seul sans surveillance dans un endroit à risque

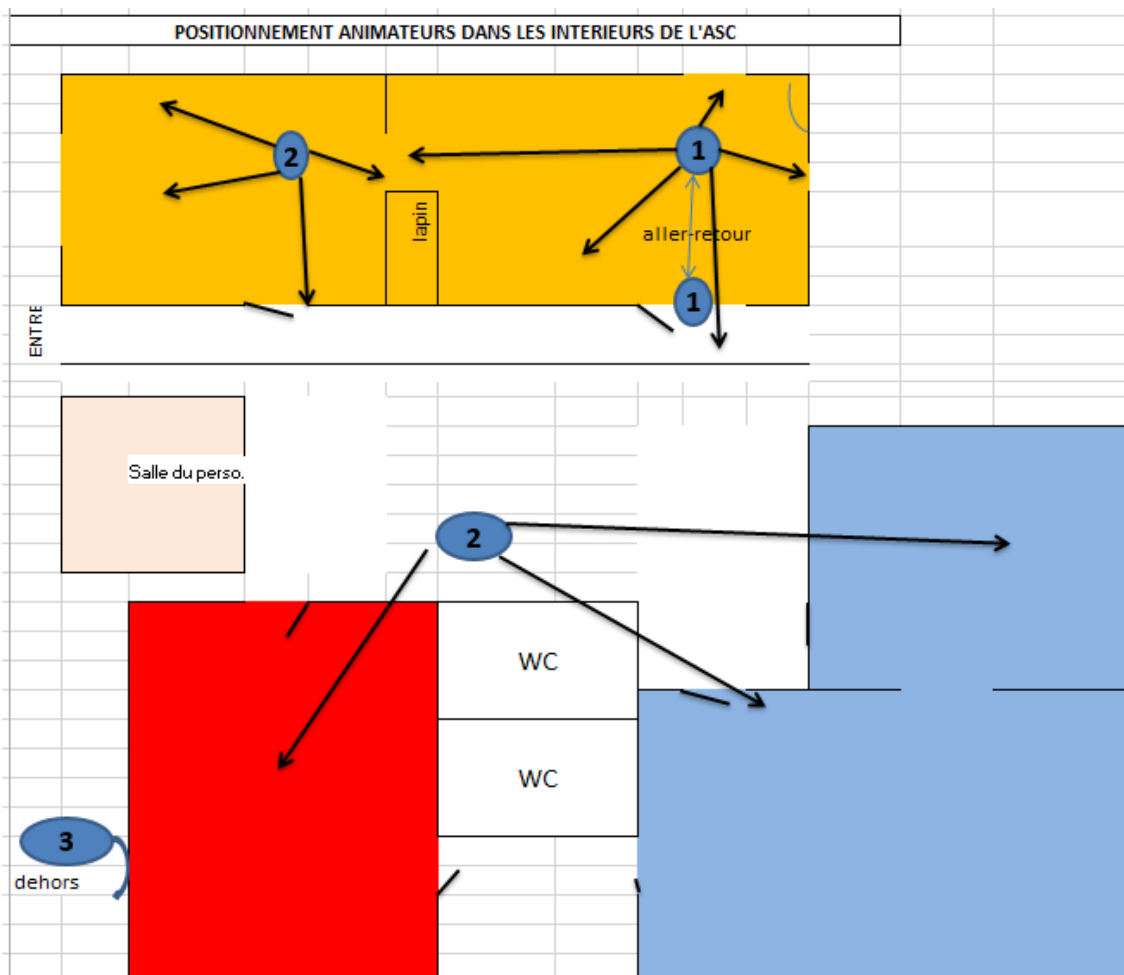
Date et Signature :

POSITIONNEMENT ANIMATEURS DANS LES EXTERIEURS DE L'ASC

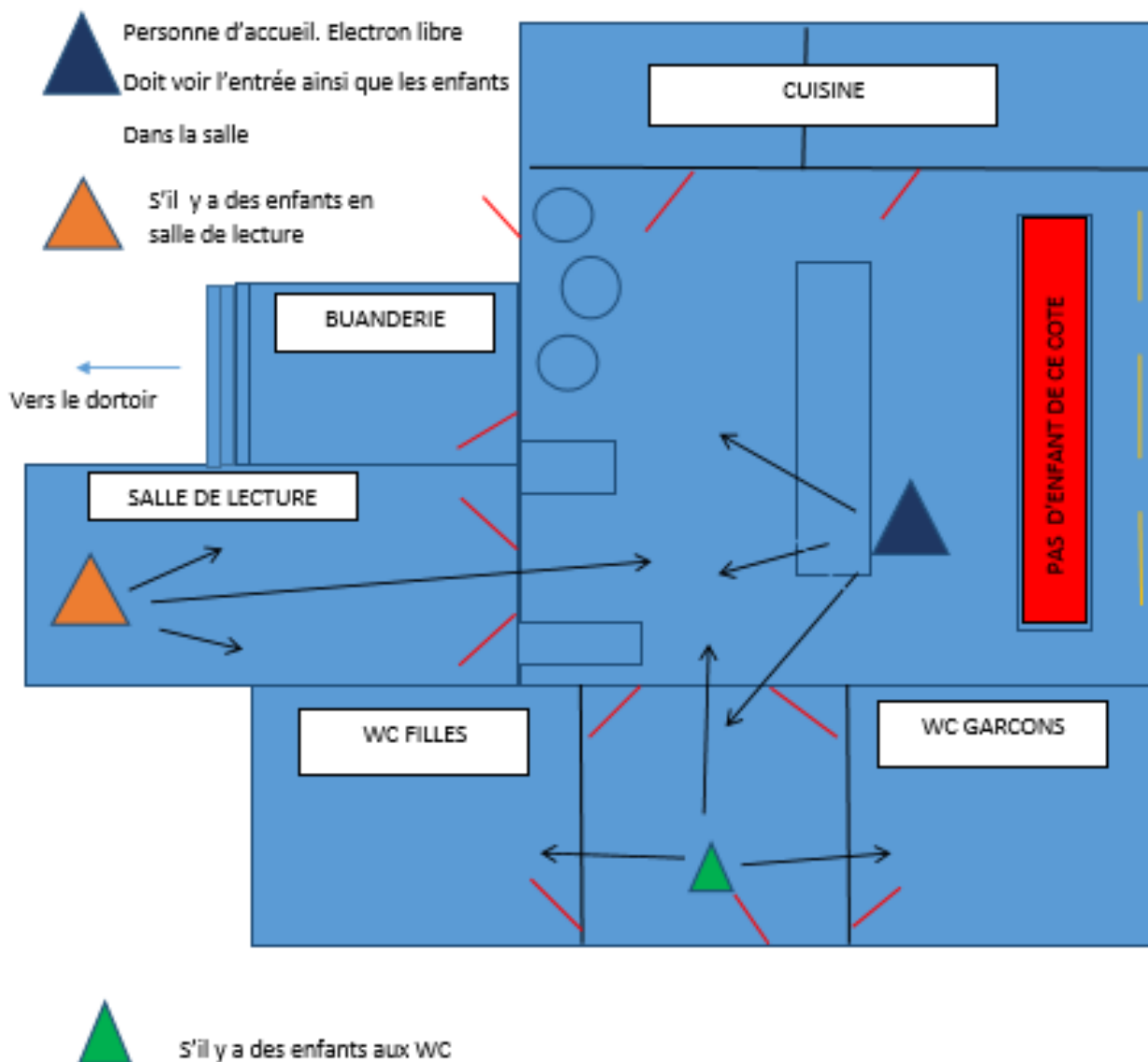


Les enfants doivent être accompagnés d'un animateur pour se rendre dans l'un des bâtiments (blanc). Si TOUS les enfants sont dans l'une des zones colorées, tous les animateurs peuvent se trouver dans cette même zone avec au minimum un animateur à l'accueil des parents. Si les enfants sont dans plusieurs zones, les animateurs doivent se positionner comme indiqué sur le schéma.

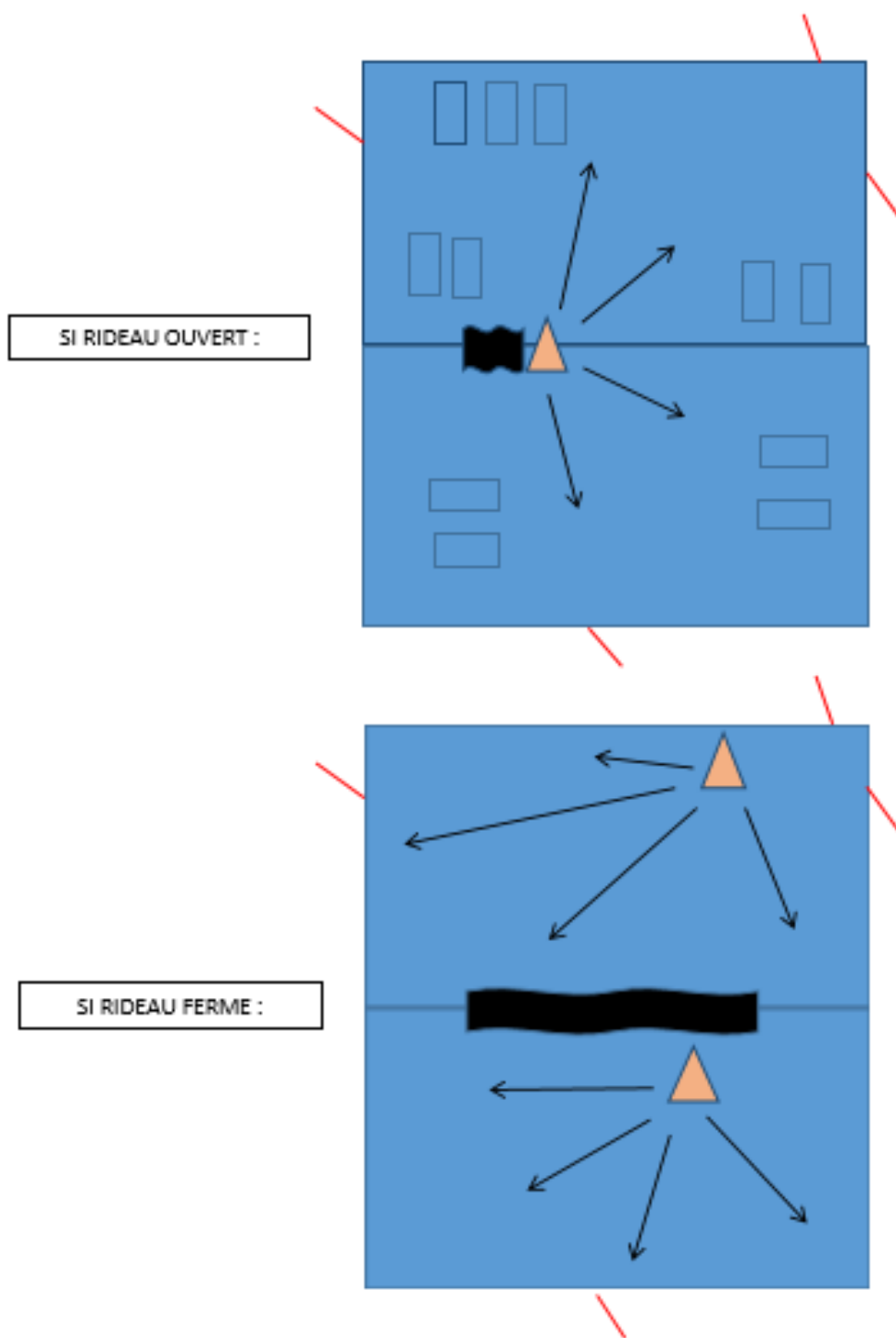
POSITIONNEMENT ANIMATEURS DANS LES INTERIEURS DE L'ASC



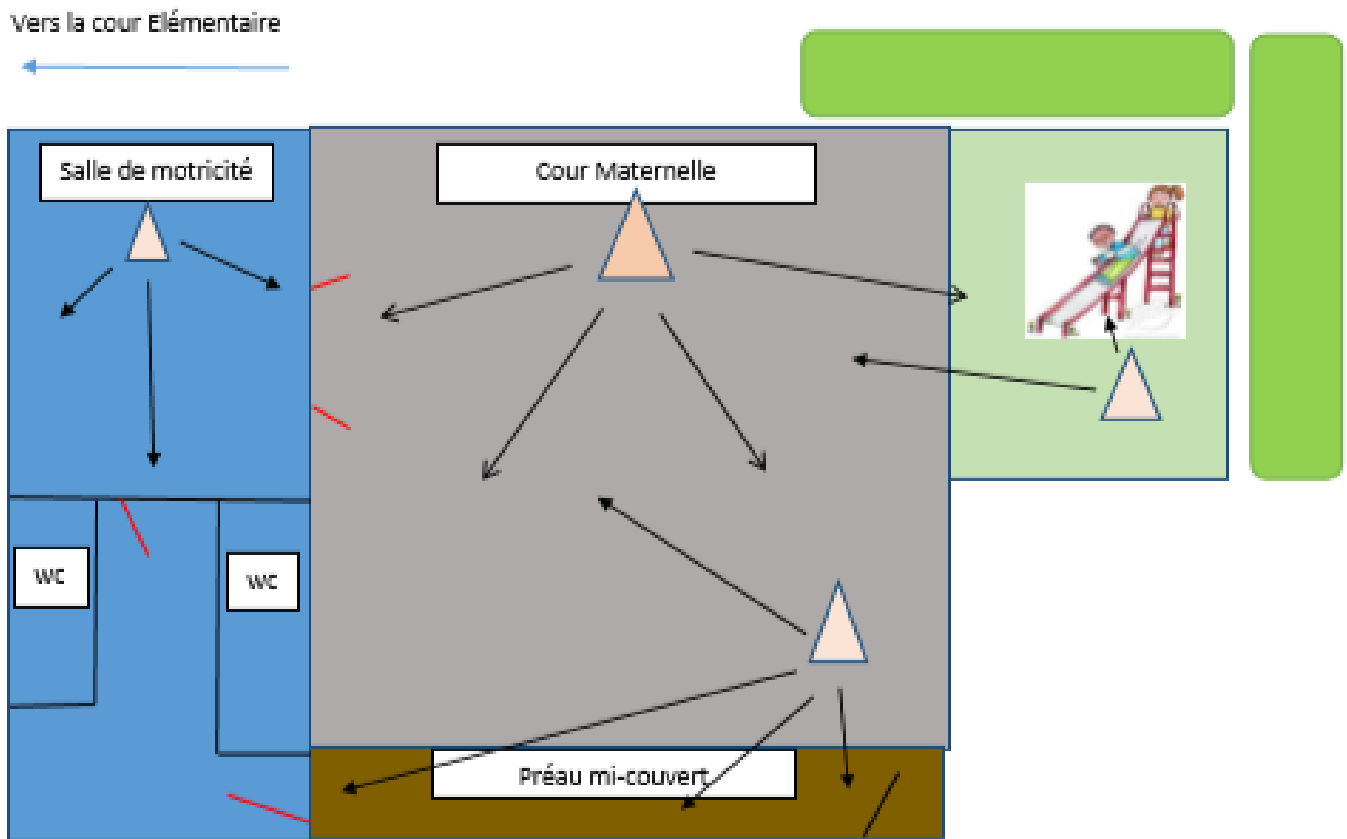
POSITIONNEMENT A SAINTE-GEMME



POSITIONNEMENT PENDANT L'ACCUEIL DANS LE REFECTOIRE



POSITIONNEMENT PENDANT LA SIESTE DANS LE DORTOIR



POSITIONNEMENT DANS LA COUR MATERNELLE ET EN SALLE DE MOTRICITE

CLASSEMENT DES ACTIVITES PAR TYPOLOGIE

Introduction

Il est important de bien choisir la typologie de l'activité proposée car une « même activité » peut être classée différemment :

Exemple 1 :

La danse = activité sportive si on la propose à des fins sportives (pratique physique, développement psychomoteur, ...)

= activité artistique si on la propose dans un but de favoriser l'expression du corps.

Exemple 2 :

Une course d'orientation, une chasse aux trésors, un jeu de piste, ... : l'activité peut paraître identique dans les 3 cas, alors qu'elle est complètement différente selon l'objectif que vous recherchez.

Vous prenez donc le temps et le soin de réfléchir l'activité que vous proposerez.

Vous prenez le temps et le soin de poser 1 ou 2 objectifs clairs : cela vous aidera notamment à classer votre activité dans une « famille » d'activité.

Il sera inenvisageable de valider un planning si deux activités de même typologie apparaissent le même jour car le but étant de diversifier les activités afin que chacun puisse s'y retrouver.

<p align="center"><u>ACTIVITES REPOSANTES, RELAXANTES, CALMES, DE REFLEXION ...</u></p>	<p align="center"><u>ACTIVITES DYNAMIQUES , EXTERIEURES...</u></p>
<p><u>Jeux dramatiques</u> Jeu théâtral s'appuyant sur du réel avec ou sans public Ex : mime, sketches d'impro,...</p> <p><u>Activités musicales</u> Atelier de musique, chorale, orchestre, chant...</p> <p><u>Activités artistiques</u> Danse (expression corporelle), sculpture, peinture (art), photo, Land Art, ...</p> <p><u>Activités plastiques</u> Création d'objets concrets ou abstraits avec des supports variables (terre, déchets, papier, carton,...) avec ou sans utilisation d'outils (ciseaux, cutter, colle,...)</p> <p><u>Activités manuelles</u> Confection en papier, carton, mousse, terre, (différents supports) avec ou sans utilisation d'outils (ciseaux, cutter, colle,...)</p> <p align="center">-----</p> <p align="center">JE VOUS LAISSE LE SOIN DE REFLECHIR À D'AUTRES EXEMPLES</p>	<p><u>Jeux traditionnels et sportifs</u> Balle grenobloise, balle assise</p> <p><u>Activités musicales</u> Quizz musical, création d'une chorégraphie</p> <p><u>Activités sportives</u> Thèque (base-ball), crosses canadiennes, tennis de table, judo, step, rugby, ultimate, flag football, tennis, tennis-ballon, badminton, danse, volley, basket ...</p> <p><u>Grand jeux</u> Jeux type « cluedo », jeu de piste, chasse aux trésors...</p> <p><u>Activités Physiques de Pleine Nature</u> <i>VTT, kayak, course d'orientation, ...</i></p> <p><u>Jeux de plein Air</u> Douaniers contrebandiers, cabanes, chasse aux trésor,...</p> <p align="center">-----</p> <p align="center">JE VOUS LAISSE LE SOIN DE REFLECHIR À D'AUTRES EXEMPLES</p>

TYPOLOGIE D'ACTIVITES POUR L'ELABORATION D'UN PLANNING

- Le planning est l'application concrète du Projet Pédagogique de l'ALSH.
- Les animations sont en corrélation avec le thème et le sous-thème choisis.
- Le planning est équilibré et tient compte des rythmes, des besoins et des sensibilités de chaque enfant (activités manuelles, sportives, culinaires, d'expression, etc.). Pas deux types d'activités dans la même journée pour permettre à chaque enfant d'y trouver son compte !!
- Je souhaite lors de la conception de votre planning voir apparaître :



- **UN GRAND JEU**
- **UNE ACTIVITE CULINAIRE**
- **UNE ACTIVITE SPORTIVE**
- **2 ACTIVITES D'EXPRESSION (chants, danse, jeux de rôles...)**
- **UNE ACTIVITE MANUELLE**
- **UNE SORTIE DANS LES ALENTOURS (Ecluzelles, forêt ...)**
- **UNE ACTIVITE SCIENTIFIQUE**
- **UNE ACTIVITE CULTURELLE**
- **AU CHOIX pour la 10^{ème}...**

- Les lieux et les horaires des activités doivent apparaître sur vos plannings s'ils sont spécifiques (salle polyvalente, stade, terrain de tennis, etc.), ainsi que les vêtements appropriés (maillot de bain, bottes, Kway...).
- Tous les animateurs participent à l'élaboration du planning **ENSEMBLE**.
- Lors et en dehors des réunions, ne pas hésiter à solliciter l'ensemble de ses collègues en fonction de leur expérience et de leurs compétences.
- Faire apparaître le souhait du repas (« Chaud/Froid : pdt les vacances d'été », « pique-nique » ou « Repas élaboré par vos soins REPVS » en me donnant votre liste de repas au moins 48h avant le jour J pour les vacances scolaires et 8 jours avant pour les mercredis).
- Les animateurs veilleront à rendre leur planning attrayant en bannissant le « remplissage de cases » avec des termes génériques du type :
« Pâte à sel, jeux extérieurs, jeux d'oppositions, la « tomate », etc. »
- Les plannings sont à faire de la manière suivante :
 - Objectifs généraux et pédagogiques à trouver
 - Les moyens
 - Les critères d'évaluation
 - PUIS appellation de l'activité selon la typologie notée dans l'encadré

Merci de ces quelques minutes prises pour remplir ce questionnaire...



Date : ___/___/___

Mézières en Drouais
Questionnaire de satisfaction – ALSH Mézières en Drouais, Période : _____

Chers parents, chers enfants,

Afin d'évaluer la qualité de nos activités, l'ASC vous invite à remplir ce questionnaire avec votre ou vos enfant(s). Le temps que vous consacrez nous permettra de rendre l'Accueil de Loisirs plus agréable et plus proche des souhaits et des besoins/ envies des enfants.

Concernant l'Accueil de loisirs

→ Avez-vous pris connaissance du projet pédagogique (PP)?
 → - OUI - NON

Si non, que suggérez-vous pour une meilleure connaissance du PP ?
 Commentaires :

→ Avez-vous eu connaissance de la réunion famille du samedi 03 octobre 2015 qui avait pour but de vous présenter le projet pédagogique et l'équipe d'animation?
 - OUI - NON

Si oui, y êtes vous allé ? - OUI - NON
 Qu'en avez-vous pensé :

++ + - -- NC

Commentaires :

→ L'encadrement des enfants vous paraît-il de qualité ?

++ + - -- NC

Commentaires :

→ Connaissez-vous le café des parents (du vendredi soir en accueil périscolaire et du mercredi soir lors des gouters des anniversaires) ?

OUI NON

Si oui, qu'en pensez-vous ?

Les Temps d'activité

→ Que pensez-vous des plannings d'activités proposés sur les vacances scolaires ?

++ + - -- NC

Commentaires :

→ Que pensez-vous des plannings d'activités proposés sur les mercredis ?

++ + - -- NC

Commentaires :

Si non, pourquoi ne pas avoir souhaité y participer ?

→ Pensez-vous être suffisamment informé sur les animations proposées ?

++ + - -- NC*

Commentaires :

→ Etiez-vous informé du concert de fin d'année organisé le 13 décembre dernier et offert par l'ASC ?

- OUI - NON

Si oui, y êtes vous allé ? - OUI - NON

Qu'en avez-vous pensé :

Si non, pourquoi ne pas avoir souhaité y participer ?

→ Quelle est votre principale source d'information ?

71179

- Affichage dans les locaux de l'ASC
- Site internet de l'ASC
- Mail
- Bouche à oreille
- Autres :

→ Comment avez-vous connu l'ASC ?

La vie dans l'accueil de loisirs

→ L'aménagement des salles vous paraît-il adapté ?

→ Que pensez-vous des thématiques proposés pendant les vacances scolaires ?

++ + - -- NC*

Commentaires :

Avez-vous d'autres idées :

→ Que pensez-vous des thématiques proposés pendant les mercredis ?

++ + - -- NC*

Commentaires :

(*NC : Non concerné)

Avez-vous d'autres idées :

Remarques diverses :

.....

Pour les enfants

Les parents peuvent aider leur(s) enfant(s) à remplir cette partie.

Mon âge :

Mes loisirs :

1. Je suis venu à l'Accueil de Loisirs Périscolaire :

- OUI - NON

2. Je suis venu à l'Accueil de Loisirs :

- Les mercredis : OUI - NON

- Pendant les vacances de.....

3. Quels types d'activités préfères-tu ?

- Les activités manuelles
- Les activités sportives
- Les grands jeux
- Les activités d'expression (danse, théâtre, etc.)
- Les activités scientifiques (construction, Expériences, etc.)
- Ateliers du matin et du soir
- Autres :

4. Quelle activité et/ou sortie souhaiterais-tu refaire ?

.....
.....

5. Quels sont selon toi les mots qui représentent le mieux l'équipe d'animation ?

.....
.....

Nom :

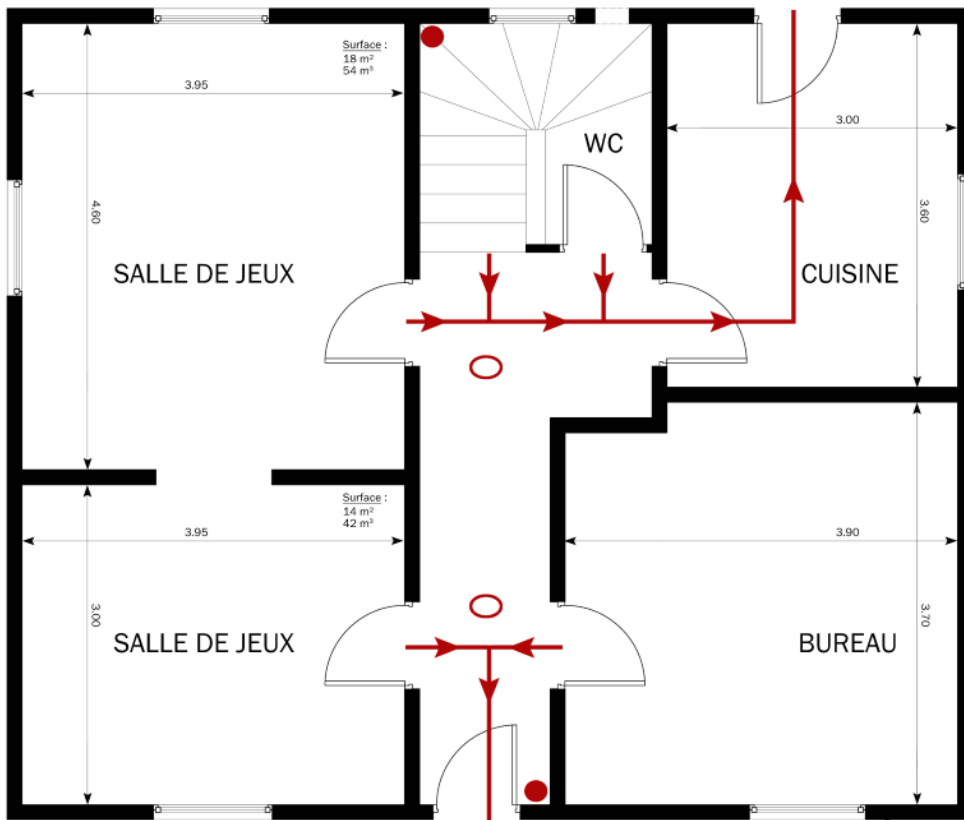
Mail :

Téléphone :

Adresse :

PLAN D'EVACUATION

POINT DE RASSEMBLEMENT
CABANE TIR A L'ARC



Légende :

- EXTINCTEURS ●
- VOIES ET ISSUES DE SECOURS →
- RESPONSABLES ○

N° Téléphone :
POMPIERS : 18
SAMU : 15

En cas d'incendie

d'accident

CENTRE DE SECOURS DES SAPEURS POMPIERS

18 ou 112 ou à défaut le :

Service du centre territorialement compétent

00-303 Sept 1987 Instructions précisées à chaque poste téléphonique

INCENDIE

- Appuyer sur le bouton d'alarme le plus proche et prévenir le responsable
- Attaquer le feu avec l'extincteur approprié le plus proche (si vous avez reçu la formation nécessaire)
- Pour éviter la fumée, baissez-vous (l'air frais est près du sol)

EVACUATION

- A l'audition du signal sonore ou sur ordre, évacuez l'école par les sorties les plus proches repérées lors des exercices d'évacuation.
- Fermez les portes des classes et des couloirs pour réduire l'extension du sinistre.
- Assurez-vous qu'aucun occupant ne soit resté sur place (lourdes, vestiaires...)
- Ne retournez jamais en arrière.
- Avec calme et ordre, enseignant en tête, rejoignez le point de rassemblement repéré lors des exercices.

- Faites l'appel et signalez aux équipes d'intervention toutes absences anormales.
- Attendez la suite des instructions dans le calme.

PLAN D'EVACUATION

GRUPE SCOLAIRE
31, Route de Moronval
28500 STE GEMME
MORONVAL

REZ-DE-CHAUSSEE

LEGENDE

- Téléphone électronique
- Téléphone d'alarme
- Déclencheur manuel d'alarme incendie
- Arrêt à l'urgence
- Chauffage
- Pharmacie
- Tableau d'alarme
- Porte groupe feu
- Evacuation
- Cheminement d'évacuation
- Extincteur à eau
- Extincteur CO2
- Extincteur à poudre
- Gaz (bottage)
- Commande de déverrouillage



EVACUATION DES **LOCAUX A MZ**

Mézières en Drouais

Dès le signal sonore, vous évacuez les locaux :

- Au RDC (SALLE ORANGE) :

Les enfants sortent par la porte d'entrée principale dans le calme et vont se ranger devant le mur au fond de la cour (l'aquarium peint sur le mur)
IDEM POUR LE RESTE DU DOCUMENT

- De l'étage (SALLES BLEUE ET ROUGE) :

Les enfants descendent les escaliers dans le calme avec un animateur qui régule la descente en se mettant devant et un animateur qui « clôture » la descente en ayant regardé au préalable que TOUTES les salles étaient vides.
Les enfants sortent par la porte de la cuisine dans le calme et se rangent également à côté de la cabane en bois

- A l'extérieur (Au PJJ) :

Les jeunes sortent dans le calme et vont se ranger à côté de la cabane en bois

- Des marabouts ou de l'extérieur :

Les jeunes vont se ranger à côté de la cabane en bois avec le reste des enfants du centre

IMPORTANT

Tous les animateurs participent à l'évacuation des locaux, ils sont garants du bon déroulement des opérations ainsi que du calme qui régnera lors de celle-ci.

Lorsque les groupes sont rassemblés, les animateurs doivent impérativement connaître l'effectif présent de leur groupe (comme lors de toute journée d'animation) et effectuer un comptage.

Ensuite, le Responsable de la période fera le tour de chaque groupe et fera le comptage des enfants.

EVACUATION DES LOCAUX **DE L'ASC STE GEMME**

***Du réfectoire, de la salle de lecture :**

Les enfants sortent par la porte de sortie de secours au fond de la salle du réfectoire à gauche **SI LE FEU EST DANS LA SALLE** (ex dans les toilettes)
SI LE FEU EST DANS LA CUISINE, l'évacuation se fait par la porte d'entrée à côté des toilettes (côté pommier).

→ Le point de ralliement se fait :

-sur le terrain herbeux, à côté du bac à sable et de la cour élémentaire

☛ **SI LE FEU EST DANS LA CUISINE**, pour se rendre au point de ralliement il faudra sortir par la porte d'entrée « côté pommier », contourner le bâtiment et se rendre au point de rassemblement.

☛ **SI LE FEU EST DANS LES TOILETTES DU REFCTOIRE**, pour se rendre au point de ralliement il faudra sortir par la porte de secours, côté cuisine, à gauche des portes, contourner le bâtiment et se rendre au point de rassemblement.

***Du dortoir :**

Les enfants sortent par la porte de sortie de secours la plus proche du lieu de rassemblement.

→ Le point de ralliement se fait :

-sur le terrain herbeux, à côté du bac à sable et de la cour élémentaire

***De la salle de motricité :**

Les enfants sortent par la porte de sortie de secours au fond de la salle à droite ou par la porte d'entrée à côté des toilettes.

→ Le point de ralliement se fait :

-sur le terrain herbeux, à côté du bac à sable et de la cour élémentaire

ATTENTION : un enfant pied nu ne peut pas prendre le temps de remettre ses chaussures, ni son manteau lorsqu'il y a une évacuation incendie